

Paris, le 31 août 2005

Communiqué de presse

L'Ifremer et l'Ineris renouvellent leur coopération dans l'analyse des risques chimiques en milieu marin

Jean-Yves Perrot, Président-directeur général de l'Ifremer, et Georges Labroye, Directeur Général de l'Ineris, ont signé le mercredi 31 août la convention reconduisant les travaux de la Cellule mixte d'analyse des risques chimiques (ARC) en milieu marin.

La complémentarité des missions et des compétences de l'Ifremer et de l'Ineris dans le domaine de l'analyse des risques chimiques en milieu marin avait conduit les deux organismes à créer, en juin 2001, la Cellule ARC, localisée au Centre Ifremer de Nantes au sein du département "Biogéochimie et Ecotoxicologie". L'Ifremer et l'Ineris ont renouvelé aujourd'hui la convention reconduisant la Cellule ARC pour la période 2005-2009.

Les travaux de Cellule ARC répondent aux obligations réglementaires de la France définies par la législation européenne sur l'évaluation des risques des substances chimiques. Ils s'inscrivent également dans le contexte de la Convention OSPAR¹ vis-à-vis des substances dangereuses et celui de la mise en œuvre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, qui définissent des listes de substances dangereuses prioritaires sélectionnées, dont celles qui peuvent présenter un risque important pour les milieux aquatiques.

La convention confirme la double vocation de la Cellule ARC d'être :

- *une structure opérationnelle* apportant un soutien institutionnel à l'expertise et en pilotant des études relatives à l'évaluation du risque chimique en milieu marin ;
- *une structure de réflexion* sur le développement des approches méthodologiques d'analyse des risques chimiques en milieu marin.

Au cours de la période 2001-2004, la cellule ARC a répondu à cette double vocation en apportant, notamment, son expertise dans les groupes de travail de la Convention OSPAR vis-à-vis de la stratégie en matière de substances dangereuses et des outils de surveillance. En termes de réflexion méthodologique, la Cellule ARC s'est engagée dans une nouvelle approche de l'évaluation des risques chimiques sur des sites naturels soumis à des pressions naturelles et anthropiques.

Outre la confirmation de cette double vocation, la convention 2005-2009 étend le mandat de la Cellule ARC à l'évaluation du risque sanitaire afin « *de proposer et de développer des études visant à évaluer la contribution du milieu marin à la contamination chimique chez l'homme à travers la consommation des produits de la mer sauvages ou d'élevage.* ».

¹ La Convention OSPAR (Oslo-Paris) pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du nord est entrée en vigueur en mars 1998.

L'Ineris

L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens, et sur l'environnement. Il mène des programmes de recherche visant à mieux comprendre les phénomènes susceptibles de conduire aux situations de risques ou d'atteintes à l'environnement et à la santé, et à développer sa capacité d'expertise en matière de prévention. Ses compétences scientifiques et techniques sont mises à la disposition des Pouvoirs Publics, des entreprises et des collectivités locales afin de les aider à prendre les décisions les plus appropriées à une amélioration de la sécurité environnementale. Créé en 1990, l'INERIS est un établissement Public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable. Il emploie 528 personnes dont 292 ingénieurs et chercheurs, basés principalement à Verneuil-en-Halatte, dans l'Oise.

L'Ifremer

Établissement public à caractère industriel et commercial, l'Ifremer est placé sous la tutelle conjointe des ministères chargés de la Recherche, de l'Agriculture et de la Pêche, des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, ainsi que de l'Écologie et du Développement Durable. L'institut emploie 1385 salariés (auxquels s'ajoutent 320 personnels de l'armateur Genavir) et est organisé à travers 5 centres (Manche Mer du Nord, Brest, Nantes, Méditerranée, Pacifique) auxquels sont rattachées 21 implantations réparties sur tout le littoral métropolitain et dans les DOM-TOM. L'Ifremer gère 7 navires (dont 4 hauturiers) au bénéfice de la communauté scientifique française ainsi que pour les besoins de surveillance des océans, et dispose d'un ensemble de moyens d'essais. Son budget annuel est d'environ 160 millions d'euros.
www.ifremer.fr

CONTACTS PRESSE

Ineris
Ginette Vastel
Tél. 03 44 55 66 08
Courriel : ginette.vastel@ineris.fr

Ifremer
Anne Faye
Tél. 01 46 48 22 40
Email : annefaye@ifremer.fr